

LE GOUVERNEMENT ROULE POUR L'ECO-MOBILITE !



Développement des transports collectifs, du covoiturage et de moyens de déplacement individuels propres, études de nouvelles solutions durables, opérations de sensibilisation... Les Services de l'Administration collaborent activement pour une mobilité toujours plus éco-responsable en Principauté.



ME - La refonte des sites Internet
du Gouvernement Princier



DI - La protection des OIV
contre les cybers risques



DFE - La mise en œuvre
de MonacoTech



DASS - Entretien avec Didier
GAMERDINGER, Conseiller-Ministre
des Affaires Sociales et de la Santé

NOUVEAUX ENTRANTS

- **BEAUSSEIGNEUR Sabrina**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **BELLISSIMA Gilles**
Chef de Division au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme - Cellule URBAMER
- **BOLLATI Thomas**
Contrôleur Aérien Elève à la Direction de l'Aviation Civile
- **BREZZO Laura**
Secrétaire-Sténodactylographe au Service des Prestations Médicales de l'Etat
- **BRUNENGO Julie**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **CAPUTO Régis**
Chef Régie Technique Assistant à l'Auditorium Rainier III
- **CASASOLA Théo**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **CAVALLIN Jean-Pascal**
Comptable à la Direction de la Sûreté Publique
- **CHARBONNIER Isabelle**
Sténodactylographe Chargée des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **CLAVELOU IMBERT Alexia**
Chef de Section à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **COGREL Yann**
Gardien-Agent de Sécurité à l'Auditorium Rainier III
- **COUSIN Thomas**
Commis-Archiviste au Service d'Information et de Contrôle des Circuits Financiers
- **DENAUX Eva**
Commis-Archiviste au Service des Titres de Circulation
- **DOUCET Christine**
Sténodactylographe Chargée Des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **ENDE Julien**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **FEVRE Jérôme**
Surveillant de Gestion au Stade Louis II
- **GAMBA Guillaume**
Chef de Section à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité
- **GANDOLFO Robert**
Chef de Division à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **GARRET Xavier**
Directeur de Projet à la Direction des Travaux Publics
- **GUTTLER ROUX Anaïs**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction du Budget et du Trésor
- **JOLIE Paul**
Conseiller pour le Numérique au Cabinet du Ministre d'Etat
- **JOSSINET Jennifer**
Psychologue à la Direction de l'Action et de l'Action Sanitaire
- **LORET Elsa**
Administrateur à la Direction du Travail
- **LOUCHE Audrey**
Administrateur au Service de Maintenance des Bâtiments Publics
- **MALLET Christine**
Secrétaire-Comptable à la Direction des Services Fiscaux

- **MARECHAL Cécilia**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Expansion Economique
- **MATEROZZI Cédric**
Manoeuvre à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **MORAS Manoël**
Animateur à la Direction de l'Action Sanitaire
- **MORLON Pierre**
Chargé de Mission à l'Agence Monégasque de Sécurité Numérique
- **PERI Fabien**
Chef de Division à la Direction Informatique
- **PESTRE Marine**
Secrétaire Hôtesse à l'Administration des Domaines
- **PORTO Francesco**
Contrôleur Hygiène, Sécurité au Travail à la Direction du Travail
- **PRADO Michel**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **RICHELMI Elodie**
Attaché Principal à la Direction du Travail
- **ROGER-CLEMENT Louis**
Manoeuvre à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **SCIANDRA Célia**
Educateur Spécialisé à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales - Foyer de l'Enfance Princesse Charlène
- **TADDEI Laurence**
Animateur à la Direction de l'Action Sanitaire
- **TROFA Isabelle**
Auxiliaire de Vie Scolaire à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales
- **UGHETTO Cynthia**
Administrateur à la Direction du Travail

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **BARALE Julien**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **BIGINI Luc**
Carabinier de 1^{ère} Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince est désigné Brigadier au sein de cette même Compagnie
- **BIGOIS Florent**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **BLANCHY Olivier**
Administrateur à la Direction de l'Expansion Economique est nommé Chef de Section au sein de cette même Direction
- **BRUNETTI Christopher**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **CELLARIO Camille**
Elève Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Lieutenant de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **DALLONGEVILLE Agnès**
Psychologue à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales est nommée Chef de Division au sein de cette même Direction
- **DAUTELLE Thibault**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **DELPierre Valéry**
Brigadier à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Brigadier-Chef au sein de cette même Direction

- **DNIDENE Radouane**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain est désigné Jardinier Spécialisé au sein de cette même Direction
- **DOYEN Lara**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **DOYEN Sacha**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **DRANES Lionel**
Sapeur-Pompier de 1^{ère} Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Caporal au sein de cette même Compagnie
- **DRITSONAS Vangelis**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics est nommé Agent Commercial au sein de ce même Service
- **DUVIVIER Romain**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **EL HADI Abdellah**
Agent d'Entretien au Service des Parkings Publics est désigné Agent de Maîtrise au sein de ce même Service
- **FAGGIO Evelynne**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Action Sanitaire est désignée Attaché Principal au sein de cette même Direction
- **FAYARD Clément**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **FERRERO Sandrine**
Attaché à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales - Foyer de l'Enfance Princesse Charlène est nommée Attaché à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales
- **FERRY Clotilde**
Premier Secrétaire à la Mission Permanente de Monaco auprès de l'Organisation des Nations Unies est nommée Conseiller au sein de cette même Mission
- **FRATACCI Mélissa**
Administrateur à la Direction du Travail est nommée Chef de Section en Charge des Relations au Travail à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **GAMERDINGER Didier**
Conseiller au Cabinet de S.A.S. le Prince Souverain est nommé Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé
- **GARCIA-MASCARENHAS Martine**
Troisième Secrétaire à l'Ambassade de Monaco en Italie est nommée Deuxième Secrétaire au sein de cette même Ambassade
- **GASTAUD Héléne**
Dessinateur-Projeteur à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommée Gestionnaire du Patrimoine au Service de Maintenance des Bâtiments Publics
- **GERARD Alison**
Administrateur au Service de Maintenance des Bâtiments Publics est désignée Administrateur au Secrétariat du Département des Finances et de l'Economie
- **GILLI Ayrton**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **GIOMBINI Sébastien**
Analyste à la Direction Informatique est désigné Chef de Section au sein de cette même Direction
- **GIRAUDO Xavier**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction

- **GIUSIO Claude**
Secrétaire Principale au Cabinet de S.A.S. le Prince Souverain est nommée Secrétaire Principale du Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé
- **HEYLIGEN Florian**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **JACCAUD Aurélien**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **JEANNE Thomas**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **LEBHAR Alexandre**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **LEGER Frédéric**
Surveillant Rondier au Stade Louis II est désigné Chef de Bureau à l'Agence Monégasque de Sécurité Numérique
- **MAGAGNIN Julie**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Expansion Economique est nommée Attaché au sein de cette même Direction
- **MAGAIL Corine**
Chargé de Mission à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Chargé de Mission à la Direction des Affaires Internationales
- **MANTERO Grégory**
Elève Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Lieutenant de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **MARGARITELLI Patricia**
Commis à la Direction des Services Fiscaux est désignée Contrôleur au sein de cette même Direction
- **MARQUES Soizic**
Attaché Principal au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme est nommée Archiviste au sein de ce même Secrétariat
- **MARQUET Giorgia**
Contrôleur à la Direction des Services Fiscaux est nommée Attaché à la Direction de l'Expansion Economique
- **MARTINERIE Christophe**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **MARTY Chloé**
Chef de Division à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Chef de Division au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme
- **MAURO Yann**
Contrôleur au Centre de Contrôle Technique des Véhicules du Service des Titres de Circulation est désigné Chef de ce même Centre
- **MELKONIAN Julien**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Sapeur-Pompier de 1^{ère} Classe au sein de cette même Compagnie
- **NOUAILHAC Valérie**
Chef de Bureau à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommée Rédacteur au sein de cette même Direction
- **PASTOR Nicolas**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction

- **PEYSSON Julien**
Agent Technique au Service des Titres de Circulation est désigné Contrôleur au Centre de Contrôle Technique des Véhicules au sein de ce même Service
- **PHAN-ALBRAND Thi Thu Thuy**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Attaché au sein de cette même Direction
- **PICCINI Jérôme**
Elève Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Lieutenant de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **PREVOT-DARVILLE Priscilla**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **RAMBURE Clive**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **REVEL Gabriel**
Troisième Secrétaire à la Représentation Permanente de la Principauté auprès du Conseil de l'Europe est nommé Deuxième Secrétaire au sein de cette même Représentation
- **ROUBERT Nicolas**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **VERRANDO-SABINE Céline**
Chef de Section en Charge des Relations au Travail à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Conservateur Adjoint à la Médiathèque Communale
- **SIONIAC Sébastien**
Responsable Informatique et Multimédia au Conseil National est nommé Responsable Technique Informatique et Logistique au sein de ce même Conseil
- **SOL Stéphane**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier au sein de cette même Direction
- **THIROUARD Emma**
Agent Commercial au Service des Parkings Publics est nommée Commis-Décompteur au Service des Prestations Médicales de l'Etat
- **TRABALLONI Arthur**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **TRIGOT Baptiste**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **VAUDANO Candice**
Hôtesse d'Accueil à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommée Secrétaire Hôtesse au sein de cette même Direction
- **ZENATI Thierry**
Brigadier-Chef à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Major au sein de cette même Direction

DEPARTS A LA RETRAITE

- **AIME Jean-Pierre**
Caporal-Chef à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **BARNEAUD-FAGUE Fabrice**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **BESSON Gérard**
Chef de Section à la Direction du Travail
- **BIGINI Luc**
Brigadier à la Compagnie des Carabiniers du Prince

- **BRASSEUR Anne-Marie**
Sténodactylographe Chargée des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **BRINGS Robert**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **CANE Claudio**
Adjoint au Chef de Parc au Service des Parkings Publics
- **CHAMBOLLE-SAYRIGNAC Sylvie**
Commis-Archiviste au Service des Titres de Circulation
- **COSTE Marie-Christine**
Chef de Section au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme
- **ESPALLARGAS Philippe**
Sous-Brigadier de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **FISSORE Henri**
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire au Cabinet du Ministre d'Etat
- **FRASCARI Bernard**
Conseiller Technique à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **FRATTINO Jean-Claude**
Vaguemestre à la Direction Informatique
- **IMPROVISI Josiane**
Agent de Service au Lycée Albert I^{er}
- **LACHERE Bruno**
Sapeur-Pompier de 1^{ère} Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **LAPOUZE Lionel**
Sapeur-Pompier de 1^{ère} Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **LETANG-JOUBERT Pascal**
Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **L'HERBON DE LUSSATS Jean**
Chargé de Mission à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **LOISELET Philippe**
Sous-Brigadier de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **LOUCHE Sylvie**
Chef de Division à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales
- **MASSABO Jacques**
Capitaine de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **PERISI Jean-Pierre**
Agent d'Accueil Principal au Service des Parkings Publics
- **PREIRE Patrick**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **REDONDY Christian**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **SEBAI Jamel**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **SERGENT Dominique**
Chef de Bureau à l'Inspection Générale de l'Administration
- **TOSON Brigitte**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales
- **WEY Emmanuel**
Chef de Parc au Service des Parkings Publics



Ministère d'Etat

DAEIU - La refonte des sites Internet du Gouvernement Princier
Nomination de Paul JOLIE, Conseiller pour le Numérique auprès du Ministre d'Etat
La Direction de la Communication présente son travail aux Chefs de Service
A noter : l'outil de déclaration des incidents sur le poste de travail a été enrichi
IMSEE - Comment est réalisé le Focus « Fonction Publique »



Département de l'Intérieur

Le Gouvernement réforme le système d'attribution des bourses d'études
AMISN - Comment le Gouvernement aide les Opérateurs d'Importance Vitale à se protéger contre les cybers risques
DSP - La Réserve Civile au service des établissements scolaires de la Principauté
L'actu en images de la Force Publique



Département des Finances et de l'Economie

Le Gouvernement met en œuvre MonacoTech
Administration des Domaines - Un nouveau hall d'entrée plus moderne et convivial
Administration des Domaines - La réhabilitation de l'immeuble « Maison Dagnino »
OETP - Les mises en vente des mois d'avril, mai, juin et juillet



Département des Affaires Sociales et de la Santé

Entretien avec Didier GAMERDINGER, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé
Le Gouvernement se mobilise pour la prévention contre les fortes chaleurs
La plage pour tous grâce à l'Handiplage-Audioplage



Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme

Dossier : comment le Gouvernement favorise l'éco-mobilité en Principauté
MTE - La mise en place du cadastre solaire
Présentation du Service des Parkings Publics



Département des Relations Extérieures et de la Coopération

DCI - Le bilan du Défi Solidaire de l'Administration 2017
DCI - Les 10 ans des Volontaires Internationaux de Monaco
DDC - Ouverture d'une Ambassade de Monaco au Portugal
Témoignage : un stage à la Mission Permanente de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies à Genève



JDA #81 • Juin-juillet 2017 Journal de l'Administration

Conception-Rédaction Direction de la Communication
Yann COHIGNAC (ycohignac@gouv.mc)
Matthieu MARCEL (matthieumarcel@gouv.mc)

Coordination Secrétariat Général du Gouvernement - Direction de la Communication

Réalisation Media & Events

Photos & Illustrations Charly GALLO, Manuel VITALI, Services administratifs, Service de Presse du Palais Princier et Shutterstock.

Remerciements Marc VASSALLO, Céline COTTALORDA, Guillaume PASTOR, Lauriane TUBINO, Thierry ORSINI, Céline DERI, Armand DEUS, Jean-Laurent IMBERT, Coralie PASSERON, ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.

INTERNET

L'ADMINISTRATION MOBILISEE POUR LA REFONTE DES SITES WEB DU GOUVERNEMENT

La Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers (DAEIU) a initié le vaste projet de refonte des sites Internet du Gouvernement Princier (www.gouv.mc et les services publics « particuliers » et « entreprises » qui le composent) afin de les adapter aux besoins actuels de leurs utilisateurs. Une opération qui s'effectue en plusieurs phases impliquant l'ensemble de l'Administration.

Depuis sa mise en ligne, il y a maintenant 5 ans, le portail Internet du Gouvernement fait la part belle à l'action gouvernementale. « Or les attentes des usagers des sites institutionnels ont évolué : elles sont aujourd'hui davantage tournées vers les outils de recherche permettant d'obtenir des informations précises et, surtout, vers les démarches administratives en ligne », expose Stéphane BRUNO, Directeur de l'Ad-

ministration Electronique et de l'Information aux Usagers. « Aussi, il est à présent nécessaire de revoir l'organisation et le point d'entrée de nos sites en tenant compte de ces nouvelles demandes, d'autant qu'elles correspondent à la volonté de dématérialisation du Gouvernement, avec notamment le développement des téléservices. » Il faut également considérer le fait que

le nombre de consultations sur tablettes et smartphones est sans cesse en progression, « ce qui nous pousse, entre autres, à repenser l'ergonomie du portail et à développer des sites responsives ».

Autres nécessités : « Revisiter son aspect esthétique et alléger son interface, afin de la rendre plus claire. Enfin, nous souhaitons faciliter son utilisation pour les fonctionnaires et agents de l'Etat,

car il s'agit pour eux d'un véritable outil de travail qu'ils doivent s'approprier encore davantage ».

PHASE DE CADRAGE

Toutes ces orientations ont été définies par la DAEIU en plusieurs étapes : dans un premier temps, cette Direction a effectué un benchmark sur un grand nombre de sites institutionnels du monde entier afin d'identifier les tendances

fortes. « Ce travail qui a débuté l'année dernière s'est poursuivi avec la consultation des Directeurs Généraux de chaque Département. Accompagnés de leur référent Internet, ces derniers nous ont exposé leur vision en fonction de leurs besoins, qui sont bien entendu très variés », indique Rodolphe HEIGEL, Administrateur Principal à la DAEIU.

D'autres pistes de réflexion ont par ailleurs été établies lors d'entretiens avec la Direction de la Communication et le Welcome Office, « mais aussi avec tous les autres Services de l'Administration, avec qui nous sommes continuellement en contact pour traiter leurs problématiques de mise en ligne de contenus ». Sans oublier un questionnaire soumis aux usagers, sur le portail, durant 1 mois



Le nouveau portail Internet du Gouvernement mettra en avant les services publics « particuliers » et « entreprises », aujourd'hui trop « discrets », et les développera. Objectifs : répondre aux nouveaux besoins des usagers et fluidifier les files d'attente aux guichets des Services qui accueillent du public.

(lire les détails dans l'encadré ci-contre).

Cette première phase du projet, appelée « phase de cadrage », va se prolonger jusqu'à la fin de l'année.

« Elle nous permet de définir précisément le périmètre, les objectifs et les grandes étapes de la refonte, ainsi que d'évaluer un budget pour la mettre en œuvre. »

PROCHAINES ETAPES

Une fois la phase de cadrage achevée, la DAEIU affinera des orientations stratégiques qui seront ensuite soumises au SGG, lequel procédera alors à des arbitrages. « Puis nous entrerons, en collaboration avec certains Services clés, dans une phase de conception qui suivra une stratégie validée. »

RESPONSABLES DU PROJET

Le responsable de ce projet, mené sous la supervision de Stéphane BRUNO, est Rodolphe HEIGEL. Il y travaille avec Frédérique PICCO et Eddy CARLI, Administrateurs à la DAEIU, et Catherine BELLINO, consultante en ergonomie cognitive et architecture de l'information.

Afin d'appréhender au mieux les besoins des utilisateurs des sites Internet du Gouvernement, la DAEIU leur a demandé leur avis, durant tout le mois de juin, à travers un questionnaire en ligne. Pour cette opération, la Direction de la Communication a établi un plan de communication (réalisation d'un communiqué publié sur le portail et d'un e-mail Centre-Info à destination des fonctionnaires et agents de l'Etat, relais de l'information sur les réseaux sociaux du Gouvernement et Monaco-Matin, etc.), tandis que l'Institut Monégasque de la Statistique et des Etudes Economiques (IMSEE) a mis à disposition son expertise et ses outils d'analyse des résultats. « Ces derniers ont relevé une participation très satisfaisante de plus de 1.000 personnes et un panel varié - donc représentatif - composé d'autant de Monégasques que d'étrangers, d'employés de la Fonction Publique comme du secteur privé, et de tous les âges », annonce M. HEIGEL.

NOMINATION PAUL JOLIE, CONSEILLER POUR LE NUMERIQUE AUPRES DU MINISTRE D'ETAT



Après avoir occupé différentes fonctions au sein de France Télécom devenue depuis Orange, puis celle de directeur des systèmes d'information dans les Ministères français des Affaires Etrangères et des Finances, Paul JOLIE a intégré l'Administration le 1^{er} juillet en qualité de Conseiller pour

le Numérique auprès du Ministre d'Etat.

La mission de ce diplômé de l'Ecole Polytechnique, ingénieur général des Mines et titulaire d'un MBA EDHEC, est double : conseiller le Ministre d'Etat sur les sujets numériques et, à ce titre, mieux orchestrer les différentes actions afférentes en

cours, mais aussi accompagner et coordonner la construction d'une « Smart City » monégasque.

Le Gouvernement Princier et l'équipe du JDA lui adressent toutes leurs félicitations et lui souhaitent tous leurs vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

INITIATIVE

LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION PRESENTE SON TRAVAIL AUX CHEFS DE SERVICE

Avec l'appui de la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique (DRHFFP), la Direction de la Communication a convié les Directeurs et Chefs de Service de l'Administration à venir partager un petit-déjeuner, le 21 juillet, dans la salle plénière de l'hôtel Novotel Monte-Carlo. L'occasion pour son Directeur et quelques-uns de ses collaborateurs d'exposer leur missions, leurs stratégies, leur organisation ou encore leurs outils.



Ce rendez-vous avec les Chefs de Service a également été l'occasion d'expliquer pourquoi le Centre de Presse est devenu, il y a maintenant un peu plus d'un an, la Direction de la Communication.

« Pourquoi communiquer ? » : c'est par cette question, aujourd'hui plus que jamais inséparable de toute action gouvernementale, que Geneviève BERTI, Directeur de la Communication, a introduit la présentation de son Service.

Après en avoir exprimé les enjeux, elle a exposé, exemples à l'appui, les moyens mis en œuvre par la Direction de la Communication pour y répondre, les compétences déployées, les outils à disposition ou encore les initiatives

innovantes. « Nous proposons un service aux Services », a-t-elle notamment insisté, rappelant que la valorisation de l'action publique est le rôle de la Direction de la Communication.

Jean-Pierre DORIA, Attaché de Presse, a ensuite présenté les objectifs du cœur de métier du Service avant que Léonore MORIN, Adjoint au Directeur, ne détaille le travail effectué sur les réseaux sociaux et les résultats obtenus en termes d'audience. Puis Patricia NAVARRO-VENTADOUX, Rédacteur en Chef de Monaco Info, a énoncé les étapes et ressources nécessaires à la production d'un journal télévisé. Enfin, Yann COHIGNAC, responsable du Journal de l'Administration (JDA), a fait de même pour ce média, ainsi que souligné les avantages de la communication interne.

A NOTER

INCIDENTS SUR LE POSTE DE TRAVAIL : UN OUTIL DE DECLARATION ENRICHIS

La Direction Informatique a mis en place une nouvelle version, davantage fonctionnelle, de l'outil de déclaration d'incidents accessible depuis le panneau d'accueil.

L'outil indispensable qui vous permet de déclarer

tout incident survenant sur votre poste de travail dispose de nouvelles fonctionnalités grâce auxquelles vous pouvez désormais :

- avoir une vision sur l'état d'avancement de vos tickets ;
- ajouter directement des informations dans vos tickets en cours.

Par ailleurs, concernant le choix de la catégorie d'incidents, l'interface est dorénavant plus intuitive. Pour en savoir davantage, la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers a ajouté la documentation d'utilisation afférente au

« Guide d'utilisation du poste de travail », lequel est consultable depuis le panneau d'accueil (rubrique « Documents et aides en ligne »). Autrement, le Centre de Service reste à votre disposition au 19.23 pour tout complément d'information.

MODE D'EMPLOI

COMMENT L'IMSEE REALISE LE FOCUS « FONCTION PUBLIQUE »

Publié annuellement depuis 2014 par l'Institut Monégasque de la Statistique et des Etudes Economiques (IMSEE), le Focus consacré à la Fonction Publique rend compte d'un grand nombre de données sur ses effectifs, leur répartition par entité, nationalité, âge ou encore sexe, et fait état des évolutions notables. Une source d'informations complète et essentielle qui vient à nouveau de paraître et dont nous vous présentons, pour l'occasion, les principaux chiffres et le processus d'élaboration.

3 QUESTIONS A LIONEL GALFRE, DIRECTEUR DE L'IMSEE

Sur quelle base le Focus « Fonction Publique » est-il établi ?

Les informations, qui sont par la suite traitées par l'IMSEE, sont issues des bases de données de la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique (DRHFFP). Mais avant de mettre en place ce Focus, nous avons

travaillé de concert avec cette Direction, ainsi qu'avec la Direction du Budget et du Trésor (DBT), afin d'harmoniser les définitions : que devons-nous compter ? Les postes ? Les individus ? Les temps-plein ? Les vacataires ? Toutes ces questions ont fait l'objet de discussions entre les 3 Services pour parvenir à une référence commune qui puisse faire l'objet de statistiques jugées correctes et comparables dans le temps.

Qui, au sein de l'IMSEE, est chargé de ce dossier ?

Plusieurs collaborateurs sont mobilisés car plusieurs thématiques sont concernées : le budget, l'emploi et les outils informatiques. Une statistique n'implique jamais qu'un seul Service ou qu'une seule personne. Il s'agit véritablement du résultat d'un travail inter-Service. C'est en ce sens que les statistiques sont révélatrices de l'état d'une organisation.

Outre la DRHFFP et la DBT, quels autres Services sont sollicités ?

La Direction Informatique (DI) et la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers (DAEIU), qui sont impliquées dans la mise à disposition et l'entretien d'outils informatiques adaptés.

CE QU'IL FAUT RETENIR DU FOCUS 2016

- Au 31 décembre 2016, 4.528 personnes occupent un poste dans la Fonction Publique monégasque, ce qui représente 8,6 % de la population salariée de la Principauté et une hausse de 1,7 % par rapport à 2015.
- Les effectifs de l'Administration représentent 76 % des salariés de la Fonction Publique. Ceux du Département de l'Intérieur, les plus importants (1.873 personnes), représentent 54 % de l'Administration.
- 65 % des salariés de la Fonction Publique sont

- de nationalité française et 30 % sont de nationalité monégasque, mais 1 sur 2 réside en Principauté (part en légère baisse chaque année au profit des communes limitrophes).
- 57 % sont des hommes. En revanche, les postes de catégorie A sont majoritairement occupés par des femmes (et à 46 % par des Monégasques, contre 43 % en 2013).
- La moyenne d'âge est de 43 ans et 8 mois, mais la moitié de l'effectif a plus de 45 ans.

Pour consulter le Focus complet : www.imsee.mc/Publications/Focus



Graphiques, tableaux comparatifs et textes d'analyse à l'appui, le Focus de l'IMSEE consacré à la Fonction Publique fournit en 2 pages une étude statistique complète de ses ressources humaines.

EDUCATION NATIONALE

BOURSES D'ETUDES : LE GOUVERNEMENT REFORME LE SYSTEME D'ATTRIBUTION

Contribution de l'Etat aux frais de scolarité engagés par les étudiants et leur famille, les bourses d'études constituent un dispositif essentiel à l'éducation et la formation professionnelle ou technique des jeunes Monégasques. Au regard du coût élevé de certaines études à l'étranger, le Gouvernement a donc décidé de le renforcer. De quelle manière ? Et quels ont été les Services mobilisés dans ce dossier ?



Le nouveau système d'attribution des bourses d'études permet aux étudiants monégasques qui poursuivent des formations diplômantes dans des établissements de très haut niveau de bénéficier d'une meilleure prise en charge de leurs réels frais de scolarité.

Grâce aux nouvelles dispositions adoptées, les jeunes étudiants monégasques poursuivant des formations diplômantes dans des établissements de très haut niveau - dont la liste a été publiée par Arrêté Ministériel n° 2017-258 du 21 avril 2017 - peuvent bénéficier d'une prise en charge plus importante des frais de scolarité, avec une prise en compte des réels frais d'inscription dans le calcul de leur bourse d'études ; pour les autres candidats, en revanche, ces frais continueront d'être déterminés selon un barème.

Ainsi, selon le quotient familial du foyer dont dépend l'étudiant, la prise en charge pourra aller de 25 à 100 % des frais acquittés par le candidat lors de son inscription dans l'établissement.

Le règlement d'attribution des bourses intégrant ce nouveau

dispositif a été publié au Journal de Monaco du 28 avril 2017. Aussi, il s'applique à toute demande déposée au titre de l'année universitaire 2017/2018 par un candidat répondant aux critères requis.

SERVICES IMPLIQUES

Les Services en charge de l'instruction de ce dossier sont essentiellement la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS)

- plus particulièrement Béatrice AUGIER, Chef de Section en charge des bourses d'études - et le Centre d'Information de l'Education Nationale - plus particulièrement Cécile KAPPLER, Responsable de ce Service, qui intervient pour vérifier la reconnaissance du diplôme pour lequel la bourse est sollicitée - sans oublier le Contrôle Général des Dépenses, pour la vérification et la validation des montants proposés.

Comment une demande de bourse est-elle instruite ?

Les dossiers des candidats, qui doivent être adressés à la DENJS entre le 1^{er} avril et le 31 juillet précédant l'année universitaire à venir, sont traités par cette Direction dans l'ordre de leur date d'enregistrement. Sont alors vérifiées l'ouverture des droits à solliciter une bourse et les pièces nécessaires au calcul de son montant. Les dossiers complets et éligibles sont ensuite transmis aux Services financiers

de l'Etat (après que les candidats ont été informés, par courrier avec accusé de réception, de cette instruction), lesquels valident les candidatures et déterminent les montants (en fonction des ressources constituant l'actif du foyer et des frais de scolarité calculés selon un barème). Enfin, la DENJS envoie des courriers de décision aux candidats, puis les bourses sont versées par les Services financiers.

Pourquoi une telle révision a-t-elle été décidée ?

« Cette réforme est le résultat du souhait conjoint du Gouvernement Princier et du Conseil National d'aider et d'encourager les jeunes Monégasques à poursuivre, lorsque leur niveau scolaire le leur permet, des études à l'étranger dans des écoles de très haut niveau dont les frais de scolarité peuvent être conséquents et constituer, ainsi, un frein pour certaines familles ; les dispositions qui existaient précédemment nécessitaient donc d'être revues sur ce point puisqu'elles n'étaient pas parfaitement adaptées à la situation de ces étudiants. »

Patrice CELLARIO, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur

INTERVIEW

COMMENT LE GOUVERNEMENT AIDE-T-IL LES OPERATEURS D'IMPORTANCE VITALE A SE PROTEGER CONTRE LES CYBERS RISQUES ?

Parce que la sécurité numérique est essentielle à la sauvegarde des intérêts fondamentaux du pays et qu'elle constitue un attrait certain pour les entreprises sur le territoire, le Gouvernement Princier, via notamment l'Agence Monégasque de Sécurité Numérique (AMSN), est engagé dans la mise en œuvre d'un important dispositif technique et législatif pour la protection des Opérateurs d'Importance Vitale (OIV). Entretien avec le Contre-Amiral Dominique RIBAN, Directeur de cette autorité destinée à lutter contre les cybers risques.

Pourquoi faut-il protéger les OIV contre les cybers risques ?

Les OIV sont les opérateurs qui assurent des missions jugées comme essentielles au fonctionnement de l'Etat, de ses institutions et de son économie, ainsi qu'à la sécurité des habitants de la Principauté. Aussi, leurs systèmes d'informations doivent impérativement être protégés contre les cybers menaces. Par un Arrêté Ministériel - qui n'a pas été publiquement publié pour des raisons de sécurité - ces OIV ont été désignés et répartis par secteurs d'activité d'importance vitale - énergie, transports, santé, etc.

Quel travail nécessite cette protection ?

Selon la Loi n° 1.435 du 8 novembre 2016 relative à la lutte contre la criminalité technologique, les OIV peuvent se voir imposer un certain nombre de règles destinées à sécuriser leurs systèmes d'informations contribuant à la mission pour laquelle ils ont été désignés comme tels. Ainsi, l'AMSN doit demander à ces opérateurs d'identifier les systèmes d'informations pour lesquels une cyber attaque entraverait leurs activités principales - appelés Systèmes d'Informations d'Importance Vitale (SIIV) - puis, en liaison étroite avec eux, fixer lesdites règles et leur délai d'application. Par ailleurs, ces dispositions auront des coûts relativement conséquents que nous devons intelligemment prendre en compte, car notre objectif n'est pas de causer des difficultés financières aux



Afin d'initier le travail conséquent qui doit être entrepris pour la protection des OIV, le Gouvernement a organisé, via le Département de l'Intérieur et l'AMSN, une réunion d'information consacrée à l'explication de la législation et ses intérêts, le 21 juin, au Grimaldi Forum Monaco. Mené par le Contre-Amiral Dominique RIBAN, Directeur de l'AMSN, ce rendez-vous avec les OIV s'est déroulé en présence de Serge TELLE, Ministre d'Etat, et de Patrice CELLARIO, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur.

OIV, bien au contraire. Il va donc falloir trouver un juste positionnement entre ce qu'il est nécessaire et ce qu'il est raisonnable de mettre en place. Pour ce faire, l'AMSN a commencé à rencontrer les OIV et à rédiger des bases de travail. A l'issue, des Arrêtés Ministériels pour chaque secteur, voire propres à certains OIV particuliers, seront publiés, définissant les règles à appliquer et les calendriers. Nous prévoyons les premières publications pour le début de l'année prochaine. Les autres s'effectueront sur plusieurs mois ou années, au regard du grand nombre d'OIV - environ une centaine - et de la complexité de certains cas. Il s'agit effectivement d'un travail de longue haleine.

Avec quels Services de l'Administration l'AMSN collabore-t-elle sur ce dossier ?

Nous travaillons avec tous les Services désignés comme OIV et les entités qui gèrent leurs systèmes d'informations : en effet, certains Services administrent eux-mêmes leurs systèmes, mais d'autres font pour cela appel à la Direction Informatique ou à des entreprises. Autrement, l'AMSN collabore étroitement avec la Direction des Affaires Juridiques pour établir les textes réglementaires.

SURETE PUBLIQUE ZOOM SUR LA RESERVE CIVILE

Le Gouvernement Princier a décidé de créer une Réserve Civile monégasque afin de faire évoluer et d'optimiser la répartition des moyens humains de la Direction de la Sûreté Publique (DSP). En effet, cette unité composée de jeunes retraités de la Police est notamment chargée, depuis mai, de suppléer les Agents près des établissements scolaires. Détails sur ses missions, son organisation et les évolutions prévues.



Les Réservistes sont notamment chargés de sécuriser la traversée des élèves sur les passages protégés aux abords des établissements scolaires. Ici, Franck DUPREZ assure cette mission devant le Collège Charles III.

Placés sous l'autorité bicéphale de la Division de Police Urbaine (volet opérationnel) et de la Division de l'Administration et de la Formation (volet administratif), la Réserve Civile doit, selon l'arrêté Ministériel n° 2016-743 du 12 décembre 2016 :

- sécuriser la traversée des élèves sur les passages protégés aux abords des établissements scolaires ;
- assurer la liaison entre la DSP et le chef d'établissement scolaire pour l'organisation de la sécurité intérieure dudit établissement ;
- apporter un avis technique à l'équipe de direction de l'établissement en matière de sécurité, en vue d'améliorer la réactivité du personnel d'encadrement des élèves face aux événements



A l'instar des autres Réservistes, M. DUPREZ doit également apporter un avis technique, en matière de sécurité, à l'équipe de direction de l'établissement dans lequel il intervient.

- et renforcer la prévention des violences ;
- assurer des tâches administratives dans les locaux de la DSP, en vue de permettre un redéploiement d'actifs opérationnels et armés sur la voie publique ;
- participer à des missions de soutien aux forces de sécurité lors d'événements

exceptionnels ou de grande ampleur.

« Les Réservistes Civils sont également habilités à donner aux usagers de la voie publique les indications pouvant prévaloir sur les signalisations, feux de signalisation, ou feux de circulation », précise le Lieutenant Patrice BIAGI, référent de la Réserve Civile, dont le rôle est de mettre en place les Réservistes au sein des différents établissements et d'assurer l'interface entre la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS) et la DSP. Et d'ajouter : « Il est par ailleurs à noter que Richard MARANGONI, Directeur de la Sûreté Publique, contrôle étroitement la mise en œuvre de ce service et veille à en pérenniser le fonctionnement efficient ».

UN DISPOSITIF EN DEVELOPPEMENT

A la fin de cette année scolaire, 4 Réservistes interviennent auprès de l'École Saint-Charles, du Collège Charles III, du Lycée François d'Assise-Nicolas Barré et du Lycée Technique et Hôtelier de Monaco. « A terme, l'ensemble des établissements scolaires de la Principauté bénéficiera de ce dispositif. »

Et pour cause : « Rapidement, une collaboration riche et constructive s'est établie avec

les différentes équipes de direction, les enseignants et autres référents éducatifs. Les chefs d'établissements sont unanimement satisfaits de la mise en œuvre de ce projet, tout comme d'ailleurs l'Association des Parents d'Elèves de Monaco. Il s'agit incontestablement d'une plus-value sécuritaire intéressante et efficace ».

Comment devenir Réserviste Civil ?

La Réserve Civile est ouverte aux personnes retraitées de la DSP âgées entre 55 et 65 ans, sous réserve de ne pas avoir été admises à la retraite d'office, mises en invalidité ou révoquées. Nul ne peut l'intégrer s'il ne jouit pas de ses droits civils et politiques, n'est pas de bonne moralité ou ne remplit pas les conditions d'aptitude physiques exigées.

Tout candidat doit adresser une demande d'incorporation au Directeur de la Sûreté Publique pour instruction, puis la décision est prise par le Ministre d'Etat. « Sa mission, jugée des plus sensibles, doit être accomplie avec application et engagement », prévient M. BIAGI.

L'ACTU DE LA FORCE PUBLIQUE



HOMMAGE AUX POMPIERS DU 11 SEPTEMBRE

En mémoire des firefighters et policiers décédés lors des attentats du 11 septembre 2001, plus de 400 Sapeurs-Pompiers ont le 19 mars gravi les 72 étages du 4 World Trade Center, à New York. Parmi les participants à cette commémoration : Cédric BLANCHARD, membre du Corps des Sapeurs-Pompiers de la Principauté (au centre, en tenue rouge, sur la photo), qui a grimpé les étages en 24 minutes, se classant ainsi à la 149^e place.



FORMATION « FEUX DE FORETS »

Au profit de la Formation Initiale des 9 jeunes recrues incorporées depuis le 1^{er} février, le Corps des Sapeurs-Pompiers a organisé un stage « feux de forêts » du 24 au 28 avril. Si ces interventions ne représentent pas le quotidien des militaires du Corps, ils doivent néanmoins être préparés et entraînés à ce genre de situation pour intervenir sur le secteur français dans le cadre de la convention d'assistance mutuelle entre les 2 pays.

A ce titre, ils se sont rendus à la base hélicoptère de la Sécurité Civile à Cannes-la-Bocca pour embarquer en configuration opérationnelle, puis être déposés dans le massif de l'Estérel afin de participer à différentes manœuvres offensives, défensives et d'autoprotection d'un groupe d'intervention.



FORMATIONS « EAUX VIVES »

Les personnels du Groupe d'Intervention « Sauvetages Aquatiques » du centre de secours de Fontvieille ont, du 2 au 5 mai, participé à 2 formations « eaux vives » : l'une à Lugano (Suisse), sur un site naturel particulièrement adapté à la gestion des missions de sauvetage en eaux libres ; l'autre dans l'Aveyron, sur un site aquatique artificiel spécialement aménagé pour se confronter à de nombreuses difficultés et problématiques liées aux inondations.

Ces formations ont permis d'améliorer la gestion courante des interventions aquatiques en mer, voire lors d'une inondation importante, mais aussi d'acquérir une meilleure connaissance de la problématique du risque matériel dans sa composante aquatique.



PELERINAGE MILITAIRE INTERNATIONAL DE LOURDES 2017

Commandée par le Colonel Luc FRINGANT, une délégation de la Force Publique s'est rendue du 19 au 21 mai au 59^e Pèlerinage Militaire de Lourdes. « L'immersion durant ces 3 jours dans une atmosphère empreinte de fraternité, de recueillement et d'échange fut une expérience nouvelle de partage et de solidarité pour nos jeunes recrues qui découvraient ainsi un pan insoupçonné de la vie militaire. Des moments forts dans la vie d'un soldat dont la foi est parfois mise à rude épreuve », témoigne la Force Publique.

Sur la photo : les Carabiniers Jean-François SEHAN et Jessy RIGAUT et les Sapeurs Olivier JANY et Sébastien BOULANGER aux côtés du Colonel Luc FRINGANT, Commandant Supérieur de la Force Publique, du Père César PENZO, Aumônier Militaire de la Force Publique, et de S.A.R. la Princesse de Hanovre.

ECONOMIE

LE GOUVERNEMENT MET EN ŒUVRE MONACOTECH, 1^{er} PROGRAMME POUR START-UPS EN PRINCIPAUTE

Créé par l'Etat monégasque en partenariat avec Monaco Telecom et Xavier NIEL, MonacoTech est un incubateur/accélérateur de start-ups, c'est-à-dire une structure - la 1^{ère} de ce type à Monaco - dans laquelle ces dernières pourront être accueillies aussi bien pour une période d'incubation (pour les projets non constitués juridiquement ou nouvellement inscrits au Répertoire du Commerce et de l'Industrie) que d'accélération (pour les projets plus matures générant déjà un certain chiffre d'affaires). Détails sur la genèse et la mise en place d'un projet au service de l'innovation et de la création de valeur qui se concrétisera à l'automne.



D'ores et déjà en ligne, www.monacotech.mc, le site Internet de MonacoTech, est une plateforme dédiée aux dépôts des dossiers de candidature. Il présente également la structure, ses moyens, son offre et ses partenaires.

L'idée de MonacoTech est née fin 2015/début 2016, dans le cadre des réflexions du Gouvernement Princier pour diversifier les activités économiques et les recettes qu'elles procurent. « Ce projet doit permettre d'assurer la transition vers l'industrie de demain, sous une nouvelle forme plus adaptée », expose Alexandra BOGO, Chargé de Mission au Département des Finances et de l'Economie. « Son objectif principal : apporter un soutien - conseil, mentoring, suivi, accompagnement, accès à des financements et hébergement - aux créations de projets innovants grâce à un réseau - Business Angels, Venture Capital, Banques, etc. - et un écosystème omniprésent - acteurs économiques de la place. »

Avec ses 820 m², MonacoTech pourra accueillir une vingtaine de start-ups (60 postes de travail) de tous types d'activités (FinTech, HealthTech, GreenTech, etc.) et possèdera 2 laboratoires. Un espace de co-working semi-public permettra par ailleurs de dynamiser et d'animer la structure. « Notre défi sera non seulement d'intégrer ces sociétés créées dans le tissu monégasque, mais aussi et surtout de s'assurer de leur pérennisation. En outre, des retombées économiques indirectes - TVA, emploi, image, etc. - sont attendues », résume Mme BOGO. Du côté du Gouvernement, plusieurs personnes et Services de l'Administration ont été mobilisés : Alexandra BOGO,

d'abord, a été chargée début mars 2016 par Jean CASTELINI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Economie, de présenter un projet après avoir rencontré différents incubateurs, accélérateurs et pépinières d'entreprises en France. Elle a aujourd'hui pour mission de superviser MonacoTech et de s'assurer de son bon développement, en étroite collaboration avec Fabrice MARQUET, son Directeur. La Direction du Budget et du Trésor, elle, a été sollicitée pour la constitution de la Société Anonyme Monégasque (SAM) MonacoTech, société détenue à 100 % par l'Etat, qui supporte seul le financement de ce projet,

tandis que l'Administration des Domaines, qui a proposé un local domanial adéquat, supervise la réalisation des travaux en lien avec l'architecte de l'opération. La Direction de l'Expansion Economique contribuera également activement au projet en apportant un soutien et un accompagnement régulier auprès des start-ups lors de la création de la structure juridique en Principauté. Sans oublier la présence de François-Xavier LE CLERC, Chef de la Division du Financement et du Développement de l'Economie, au jury en tant que représentant du Gouvernement. Quant à la Direction de la Communication, elle propose un appui important pour la communication digitale. Côté partenaires, la mise en place de MonacoTech est rendu possible grâce aux conseils expérimentés de Xavier NIEL - notamment à travers sa structure Station F, le plus grand incubateur d'Europe, qui a ouvert ses portes à Paris le 1^{er} juillet - et à l'implication de Monaco Telecom, qui met à disposition sa capacité de gestion et des compétences dans des domaines très complémentaires (finance, marketing, communication, juridique, achat et gestion de locaux, etc.).

ADMINISTRATION DES DOMAINES UN NOUVEAU HALL D'ENTREE PLUS MODERNE ET CONVIVIAL



L'Administration des Domaines disposait déjà d'un hall d'accueil, qu'il a toutefois été décidé de rénover pour deux raisons : « Nous avons souhaité le moderniser et nous mettre en adéquation avec le Plan 'Accueil' de l'Administration, mais également l'enrichir d'une salle d'attente,

notamment pour des raisons de confidentialité vis-à-vis des usagers reçus », indique Rémy ROLLAND, Administrateur des Domaines. Mis en œuvre par le Service de Maintenance des Bâtiments Publics (SMBP) durant environ 6 semaines, les travaux se sont achevés en novembre 2016.

LA « MAISON DAGNINO » : UN IMMEUBLE ENTIEREMENT REHABILITE

Située sur l'avenue Crovetto Frères, la « Maison Dagnino » est un très ancien immeuble acheté par l'Etat en 2013 qui a bénéficié d'une réhabilitation complète.

Pour mener cette opération s'inscrivant dans le cadre de la politique de rénovation des immeubles de l'Etat, l'Administration des Domaines a suivi la procédure administrative : « Nous avons établi un cahier des charges, avec un descriptif précis des travaux souhaités, avant de consulter plusieurs entreprises spécialisées », expose M. ROLLAND.

Puis, à l'issue de cette consultation, les prestataires retenus ont entrepris les travaux dans un bâtiment passablement délabré : « Ces derniers ont consisté en la rénovation totale des façades et des parties communes de l'immeuble, sa mise en conformité électrique, le remplacement de toutes les fenêtres et volets, ainsi qu'en la remise à neuf des 9 appartements vacants ».

Le chantier a débuté en septembre 2016 et s'est achevé en mars dernier. « L'Etat a assuré sa mission d'entretien et de valorisation de son parc immobilier. Il dispose désormais d'un immeuble intégralement réhabilité et mis aux normes. »



La « Maison Dagnino » avant et après les travaux de réhabilitation conduits par l'Administration des Domaines. Le contraste est saisissant.

OETP LES MISES EN VENTE DES TIMBRES-POSTE

Le 28 avril, l'Office des Emissions de Timbres-Poste (OETP) a procédé à la mise en vente du timbre suivant :

50° CONCOURS INTERNATIONAL DE BOUQUETS
(10 ET 11 JUIN 2017)



Dessin : Richard SEREN
Impression : héliogravure et sérigraphie
Format du bloc : 100 x 120 mm
Format des timbres : 30 x 40,85 mm
Tirage : 40.000 blocs
Valeur faciale : 2,55 € (3 X 0,85 €)

En mai, l'OETP a procédé à la mise en vente des timbres suivants :

LES ESPECES PATRIMONIALES - LE CORAIL ROUGE



Dessin : Noëlle LE GUILLOUZIC
Impression : offset
Format du timbre : 40,85 x 30 mm horizontal
Tirage : 220.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 0,05 €

LES ESPECES PATRIMONIALES - LA CAMPANULE A RACINE EPAISSE



Dessin : Noëlle LE GUILLOUZIC
Impression : offset
Format du timbre : 30 x 40,85 mm vertical
Tirage : 120.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 5 €

10 ANS DE PEACE AND SPORT



Dessin : © Peace and Sport
Impression : offset
Format du timbre : 30 x 40,85 mm vertical
Tirage : 50.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 0,85 €

EUROPA : LES CHATEAUX



Dessin : Stefano MORRI
Impression : offset
Format du timbre : 30 x 40,85 mm vertical
Tirage : 50.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 1,10 €

LES JARDINS SAINT-MARTIN



Dessin : Jean-Paul VERET-LEMARINIER
Impression : offset
Format du timbre : 40,85 x 30 mm horizontal
Tirage : 40.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 0,73 €

EXPOSITION ASTANA (10 JUIN AU 10 SEPTEMBRE 2017) - PAVILLON MONACO



Dessin : Simmetrico
Impression : offset
Format du timbre : 40,85 x 30 mm horizontal
Tirage : 50.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 1,30 €

En juin, l'OETP a procédé à la mise en vente des timbres suivants :

SEPEC : L'ARTISANAT



Dessin : Joël TCHOBANIAN
Impression : offset
Format du timbre : 40,85 x 30 mm horizontal
Tirage : 50.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 0,71 €

CENTENAIRE DU LIONS CLUB INTERNATIONAL



Mise en page : Créaphil
Impression : offset
Format du timbre : 40,85 x 30 mm horizontal
Tirage : 50.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 0,85 €

150° ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE D'A. TOSCANINI



Dessin : Guéorgui CHICHKINE
Gravure : Pierre ALBUISSON
Impression : taille-douce 2 couleurs
Format du timbre : 40 x 31,77 mm horizontal
Tirage : 50.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 2,60 €

25° CHALLENGE PRINCE ALBERT II
(3 ET 4 JUIN 2017)



Dessin : Alain GIAMPAOLI
Gravure : Pierre BARA
Impression : taille-douce et offset
Format du timbre : 30 x 40,85 mm vertical
Tirage : 50.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 1,42 €

LES CHANTEURS D'OPERA : TITTA RUFFO



Dessin et gravure : Elsa CATELIN
Impression : taille-douce 3 couleurs
Format du timbre : 52 x 40,85 mm horizontal
Tirage : 42.000 timbres-poste
Feuille de 6 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 2,60 €

LES CHANTEURS D'OPERA : EMMA CALVE



Dessin : Cyril DE LA PATELLIERE
Gravure : Pierre ALBUISSON
Impression : taille-douce 4 couleurs
Format du timbre : 40,85 x 52 mm vertical
Tirage : 42.000 timbres-poste
Feuille de 6 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 2,84 €

En juillet, l'OETP a procédé à la mise en vente des timbres suivants :

MEETING INTERNATIONAL D'ATHLETISME HERCULIS (21 JUILLET 2017)



Dessin : © Fédération Monégasque d'Athlétisme
Impression : offset
Format du timbre : 30 x 40,85 mm vertical
Tirage : 50.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 0,85 €

LES ANCIENS FIEFS DES GRIMALDI : DURAS



Dessin et gravure : Sophie BEAUJARD
Impression : taille-douce 4 couleurs
Format du timbre : 40 x 31,77 mm horizontal
Tirage : 50.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 1,70 €

LE MARECHAL DE MATIGNON



Dessin et gravure : Sophie BEAUJARD
Impression : taille-douce 3 couleurs
Format du timbre : 40 x 31,77 mm horizontal
Tirage : 50.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 2,20 €

LA CITE INTERDITE A MONACO
(14 JUILLET AU 10 SEPTEMBRE 2017)



Dessin : © Hung Chung Chih/licence Shutterstock.com
Impression : héliogravure
Format du bloc : 115 x 115 mm
Format du timbre : 30 x 40 mm
Tirage : 40.000 blocs
Valeur faciale : 3,40 €

LES ARCHIVES AUDIOVISUELLES DE MONACO



Dessin : © Les Archives Audiovisuelles de Monaco
Impression : offset
Format du timbre : 38 x 38 mm
Tirage : 50.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 0,71 €

25° ANNIVERSAIRE D'ECOUTE CANCER RECONFORT



Dessin : CREAPHIL
Impression : offset
Format du timbre : 40,85 x 30 mm horizontal
Tirage : 50.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 0,71 €

MONACOPHIL 2017
(30 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE 2017)



Mise en page : CREAPHIL
Impression : offset
Format du timbre : 30 x 40,85 mm vertical
Tirage : 50.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 0,85 €

Tous ces timbres sont en vente à l'OETP (23 avenue Albert II - C. Cial Fontvieille - 3^e étage ascenseurs Pharmacie - de 9h à 17h du lundi au vendredi), au Musée des Timbres et des Monnaies, dans les bureaux de poste et les guichets philatéliques de la Principauté, ainsi qu'auprès des négociants monégasques en philatélie.

INTERVIEW

DIDIER GAMERDINGER, CONSEILLER DE GOUVERNEMENT-MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE

Depuis sa prise de fonction, le 1^{er} juin, en qualité de Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, Didier GAMERDINGER a lancé plusieurs projets et opérations, en direction des usagers des services publics comme au sein de l'Administration, dans le but de perfectionner l'action gouvernementale. Nous l'avons rencontré afin qu'il nous présente ces actions dont certaines vont très prochainement intéresser l'ensemble des fonctionnaires et agents de l'Etat.



Didier GAMERDINGER souhaite notamment mettre fin au travail dissimulé en Principauté et améliorer encore le dialogue social.

Quels sont vos dossiers prioritaires concernant les affaires sociales ?

Dans ce domaine, j'ai d'abord engagé une démarche de lutte contre le travail dissimulé à Monaco, sujet sur lequel j'ai été immédiatement saisi, notamment par les syndicats d'employeurs et de salariés, lors de mes visites de courtoisie. Et pour cause, avec le travail au noir, tout le monde est perdant : les employeurs qui jouent le jeu et, de fait,

subissent ainsi une concurrence déloyale ; les salariés non déclarés, qui ne sont alors, entre autres, pas protégés, mais aussi les candidats à l'emploi en Principauté ; sans oublier le préjudice que cela crée pour les caisses sociales, qui ne perçoivent pas de cotisations.

Après discussions au sein du Département des Affaires Sociales et de la Santé (DASS), avec la Direction du Travail et les membres du Gouvernement, j'ai donc

lancé une campagne pour y mettre un coup d'arrêt : celle-ci a d'ores et déjà débuté avec des contrôles, conduits par le Service de l'Inspection du Travail en lien avec la Direction de la Sécurité Publique, sur des chantiers - ceux du Nouveau Centre Hospitalier Princesse Grace (NCHPG) et de l'Hôtel de Paris Monte-Carlo - et auprès de bars et de restaurants des quartiers des Spélugues et de la Condamine.

Ces contrôles, qui ont parfois été combinés avec des contrôles de la Direction de l'Action Sanitaire (DASA) afin de ne pas déranger deux fois les exploitants, se sont déroulés sans aucun problème. Leurs résultats feront l'objet d'une communication en septembre - nombre d'inspections, typologie des infractions relevées, etc. Et bien évidemment, ils se poursuivront.

Par ailleurs, mon Département ayant l'important rôle d'accompagner le dialogue social, j'ai demandé aux syndicats d'employeurs et de salariés d'intensifier leurs rencontres et leurs échanges pour anticiper les évolutions indispensables. En effet, le monde économique change et la Principauté ne peut être déconnectée de cette réalité.

Qu'avez-vous prévu en matière de santé publique ?

Je souhaite qu'un rapprochement soit initié entre les différentes structures de santé monégasques, en particulier entre le CHPG et l'IM2S (Institut Monégasque de Médecine et chirurgie Sportive), dont l'Etat est actionnaire exclusif. En effet, il est prévu



Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé veut également simplifier les démarches administratives à entreprendre par les usagers et les procédures à mener en interne afin de rendre l'action publique toujours plus efficace.

que cette clinique migre, à terme, au sein du NCHPG. J'ai ainsi saisi les directeurs de ces deux établissements afin qu'ils enclenchent une collaboration qui facilitera cette intégration prochaine et je veillerai à ce que des conventions de partenariat soit signées d'ici cet automne pour en établir les bases.

Toujours en matière de santé, un autre dossier me tient à cœur : le développement des visites médicales des fonctionnaires et agents de l'Etat.

Pourriez-vous nous donner des détails sur ce projet ?

Aujourd'hui, ces visites médicales ont lieu tous les 5 ans, ce qui me semble

Pour ce faire, outre un transfert des visites médicales dans de nouveaux locaux qui avait déjà été engagé, j'ai demandé au Service des Prestations Médicales de l'Etat (SPME) de mettre en œuvre une restructuration des équipes de médecins.

Avez-vous également engagé des actions relatives au fonctionnement de votre Département et des Services qui sont sous sa tutelle ?

Tout à fait : j'ai lancé une réflexion destinée à simplifier notre action en interne, à faciliter nos procédures et nos échanges au sein du DASS, au sein des Services sous sa tutelle, et avec les Services des autres Départements. Un travail en la

largement, de l'efficacité de l'action publique.

D'ailleurs, j'ai demandé aux Chefs de Service de réfléchir à la façon dont ils pouvaient faciliter certaines démarches administratives et, donc, la vie des usagers des services publics. La dématérialisation et une meilleure communication entre les entités sont, par exemple, des pistes à étudier.

Dans la même veine, j'ai réclamé que soient examinées deux solutions qui permettraient de simplifier les prises de rendez-vous au CHPG : la mise en place d'un pôle de réception des appels téléphoniques, avec numéro unique, pour toutes les spécialités, et celle d'une plateforme Internet, avec laquelle il serait possible d'obtenir une consultation en quelques clics.

Quel message souhaiteriez-vous faire passer aux fonctionnaires et agents de l'Etat de votre Département et de ses Services ?

Ceux avec qui je travaille aujourd'hui ont l'esprit d'à-propos, de très bonnes capacités d'analyse ou encore d'excellentes connaissances professionnelles. Ils ont aussi le souci de faire en sorte que notre action soit intelligible. Or aussi efficace soit-elle, cette action ne porte vraiment ses fruits que si elle est compréhensible par tous. Je les encourage donc à continuer de travailler de cette façon car j'apprécie beaucoup ce bon sens.

“Ceux avec qui je travaille aujourd'hui ont le souci que notre action soit intelligible. J'apprécie beaucoup ce bon sens”

trop espacé : j'estime qu'une Administration qui tient à ses personnels doit, entre autres, prendre soin de leur santé et, ainsi, en assurer un meilleur suivi. Je souhaite donc que les visites auprès d'un médecin dans le cadre du travail soient plus régulières. Pour moi, il s'agit d'une politique de santé publique importante, au service du bien-être des fonctionnaires et agents de l'Etat, d'une véritable marque de considération.

matière a déjà été menée, mais il faut le poursuivre. J'ai donc pour cela nommé une personne du Secrétariat du DASS qui est en lien avec des personnes dédiées dans chaque Service du Département.

De la même manière, j'ai confié à une personne de ce Secrétariat le soin d'évaluer nos ressources et nos besoins afin de rendre notre travail plus efficient. Il en va, plus

FOCUS

LE GOUVERNEMENT SE MOBILISE POUR LA PREVENTION CONTRE LES FORTES CHALEURS

Sous l'impulsion de Didier GAMERDINGER, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, la campagne de prévention contre les fortes chaleurs a cette année connu des évolutions. Zoom sur cette opération à destination de tous, organisée depuis 2003 en Principauté et relayée par de nombreuses entités publiques et parapubliques.



L'affiche de la campagne de prévention 2017.

Le visuel est ludique, le message pratique sur ce sujet important d'actualité : la prévention en cas de fortes chaleurs peut sauver des vies et prévenir des problèmes de santé graves. Pour pallier ces risques et communiquer les gestes malins et les bonnes pratiques à adopter durant les chaudes journées d'été, le Département des Affaires Sociales et de la Santé (DASS) a renforcé le dispositif en vigueur par rapport à l'année passée.

Afin de toucher un public le plus large possible, de nombreux vecteurs d'informations ont été développés. Pour la 1^{ère} année, une communication visuelle a été mise en place en ville à travers 30 affiches et 500 flyers distribués dans de nombreux établissements (le Centre de Loisirs Prince Albert II, le Mini-Club du Larvotto, la résidence A Qietüidine, Hector Otto, etc.).

TOUCHER UN MAXIMUM DE PERSONNES

Sur le Web, la traditionnelle fiche d'information a été mise en ligne sur le portail du Gouvernement par la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers. La campagne a également été relayée sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter par la Direction de la Communication afin de compléter le dispositif et d'être certain de toucher un maximum de personnes.

La Direction de l'Action Sanitaire (DASA), qui sensibilise dès juin les professionnels de santé aux risques spécifiques par population (enfants, nouveau-nés, personnes âgées ou atteintes de handicaps), a été mobilisée dans l'élaboration et la rédaction des conseils pratiques. Quant au Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG), il apporte assistance et conseils via le numéro d'urgence communiqué au grand public (97.98.97.69).



Le flyer présentant les gestes malins et les bonnes pratiques à adopter durant les journées de fortes chaleurs.

INITIATIVE

LA PLAGE POUR TOUS GRACE A L'HANDIPLAGE-AUDIOPLAGE

Depuis 17 ans, le site Handiplage permet à de nombreuses personnes en situation de handicap de profiter des joies de la baignade au Larvotto. Complété en 2007 par une Audioplage à destination des malvoyants et non-voyants, cette plage solidaire est placée sous l'égide du Département des Affaires Sociales et de la Santé (DASS).



Des handiplagistes mettent à l'eau les « tiralos » pour permettre aux usagers de profiter des plaisirs de la mer.



Représentants officiels, handiplagistes et bénéficiaires d'Handiplage-Audioplage lors de l'inauguration, le 4 juillet.

Ce dispositif est le fruit d'un partenariat entre le Gouvernement Princier, toujours sensible et précurseur en matière de lutte contre les discriminations, et l'International Soroptimist Club de Monaco. Le site a ainsi été inauguré le 4 juillet en présence de la Présidente de l'International Soroptimist Club, de représentants du DASS, de la Mairie, du Conseil National et de pensionnaires des établissements A Qietüidine et Cap Fleuri.

Au vu du nombre croissant d'usagers et des besoins en personnel sur place, la gestion du site a été reprise par le Gouvernement Princier cette année. Celui-ci est donc sous la responsabilité du DASS et plus particulièrement de la Division Inclusion Sociale et Handicap de la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales (DASO).

GRATUIT ET SANS RESERVATION

4 jeunes « handiplagistes » sont embauchés par le Gouvernement pour la saison et sont présents sur le site. Ces derniers sont chargés d'encadrer les baignades Handiplage et de manipuler les « tiralos », qui permettent de se baigner en toute sécurité selon une méthode née sur les plages de Californie. De son côté, l'Audioplage fonctionne grâce à des balises sonores guidant les baigneurs malvoyants et non-voyants, également assistés par les encadrants sur place. Gratuit et accessible sans réservation, l'Handiplage-Audioplage rencontre un vif succès auprès de ses bénéficiaires.

Les investissements sont effectués par le Club Soroptimist, notamment pour l'achat des équipements et la rénova-

tion. Les Services techniques du Gouvernement sont en charge de la réalisation des travaux qui permettent d'améliorer l'accessibilité du site, des vestiaires aux douches en passant par les rampes d'accès nécessaires aux fauteuils roulants.

La Mairie de Monaco est pleinement associée à ce projet

puisque le site Handiplage se situe sur la plage du Larvotto, à droite de la jetée centrale, sur un site géré par la Commune. Enfin, l'équipe de la Division Inclusion Sociale et Handicap de la DASO reste à l'écoute au quotidien et vient régulièrement s'assurer que tout fonctionne au mieux sur le site, ouvert jusqu'au 3 septembre.

L'Handiplage-Audioplage en chiffres

- 17 années de fonctionnement
- 4 fauteuils amphibies dits « tiralos » manipulés avec l'assistance d'handiplagistes
- 1 système de balises sonores Audioplage, actif uniquement le matin
- 530 baignades comptabilisées en 2016
- 80 bénéficiaires dont plusieurs usagers très réguliers
- 4 handiplagistes pour accompagner les usagers au quotidien
- 1 circuit d'acheminement par le Mobibus jusqu'à la plage du Larvotto

TRANSPORTS

COMMENT LE GOUVERNEMENT ENCOURAGE L'ÉCO-MOBILITÉ EN PRINCIPAUTE

A l'instar de la consommation d'énergie fossile des bâtiments et de la valorisation énergétique des ordures ménagères, le transport représente à Monaco 30 % des émissions de gaz à effet de serre (GES). Comme inscrit dans le Livre Blanc de la Transition Énergétique, l'éco-mobilité constitue ainsi pour la Principauté un levier majeur dans son engagement de réduire ces émissions de 50 % d'ici 2030 (par rapport aux niveaux de 1990) et d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Tour d'horizon des actions menées en la matière par le Gouvernement Princier et des Services de l'Administration impliqués.



La flotte de la CAM est amenée à compter toujours davantage de bus hybrides.

La politique du Gouvernement relative à l'éco-mobilité peut être divisée en 2 domaines d'actions :

LES DÉPLACEMENTS D'ÉCHANGE

Afin de fluidifier le trafic routier et de réduire le nombre de véhicules entrant en Principauté, l'Etat mène une politique volontariste visant à favoriser l'usage des transports collectifs ou le recours au covoiturage pour les personnes désirant se rendre à Monaco. Les actions liées sont mises en œuvre ou suivies par la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité (DPUM) :

- **Amélioration de la desserte ferroviaire** : en tant que Service de tutelle de la

SNCF, la DPUM a élaboré des conventions avec SNCF Réseau afin de formaliser la participation de la Principauté aux études et travaux d'amélioration de la ligne ferroviaire littorale Mandelieu-Vintimille. L'objectif est d'offrir davantage de capacité et une meilleure régularité.

- **Développement de la ligne de bus 100 Nice-Monaco-Menton** : via la signature d'une convention avec l'exploitant Transdev Alpes-Maritimes formalisant la participation de la Principauté, la fréquence entre Nice et Monaco a été augmentée aux heures de pointe et l'ensemble du parc est désormais composé de bus articulés confortables de grande capa-

acité (dont un aux couleurs monégasques).

- **Développement des lignes du réseau urbain de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) desservant Monaco** : le Gouvernement a conclu une convention avec l'exploitant CarPostal Riviera afin de formaliser son engagement pour les 8 lignes de bus desservant la Principauté.

De plus, les terminus situés sur le territoire monégasque ont été optimisés pour améliorer la circulation des bus de la Compagnie des Autobus de Monaco (CAM).

- **Développement du covoiturage** : en collaboration avec la Direction de l'Environnement (DE), la DPUM contribue au développement du site Internet Monacovoiturage.mc. Elle participe également à l'intégration de Monaco à l'appel à projet « Solutions de covoiturage dynamique » lancé par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes.

- **Projet de parkings relais** : la DPUM et le Service des Parkings Publics (SPP) mènent une réflexion commune visant à établir une cohérence globale entre les politiques de transport et de stationnement, à savoir la création de parkings fron-

tière/relais de grande capacité qui seraient desservis par des lignes de transport en commun.

- **Projet de liaison maritime Nice-Monaco** : en collaboration avec la Direction des Affaires Maritimes (DAM), la DPUM étudie la possibilité de mettre en place une navette maritime reliant le port de Nice et Monaco toute l'année.

LES DÉPLACEMENTS INTERNES

S'agissant de la mobilité intra-muros, l'Etat développe les transports en commun, favorise l'utilisation des solutions de déplacements écoresponsables et sensibilise la population :

- **Développement du réseau de bus** : assurant son rôle de Service de tutelle de la CAM, la DPUM a accompagné l'achat de 7 bus hybrides nouvelle génération en 2016, tandis que 6 autres devraient être livrés début 2018. Par ailleurs, également l'année dernière, la fréquence de la ligne 5 Hôpital-Larvotto a été augmentée.
- **Développement du service de vélos à assistance électrique** : sous l'impulsion de la DPUM, ce service lui aussi géré par la CAM s'est enrichi, depuis fin 2016,



Le développement du service de vélos à assistance électrique a permis d'en accroître significativement le nombre d'abonnés, lequel est passé de 520 à 720 depuis le début de l'année.

de 5 nouvelles stations pour atteindre, en août 2017, 105 vélos et 17 stations.

- **Edition du guide « Monaco Malin »** : en matière d'information, la DPUM pilote la réalisation de ce plan indiquant l'ensemble des offres de mobilité « durable » en Principauté (arrêts de bus, stations de vélos à assistance électrique, escaliers/ascenseurs/escaliers mécanisés/tapis roulants, rues piétonnes, etc.).
- **Projet de télécabine** : celle-ci relierait le futur parking d'entrée de ville au Rocher via Fontvieille.
- **Projet de Transport en Commun en Site Propre (TCSP)** : celui-ci traverserait la Principauté selon un axe est-ouest.
- **Incitation à l'achat de véhicules propres** : le Gouvernement a confié à la DE la charge de l'élaboration et de l'actualisation d'un dispositif d'aide à l'achat pour les véhicules électriques et hybrides. Dans la même veine, le SPP met gracieusement à la disposition des utilisateurs de véhicules électriques

plus de 500 prises de recharges publiques et offre des réductions sur leurs abonnements. Enfin, ces véhicules bénéficient de la gratuité de l'estampille et de celle du stationnement en surface.

- **Lancement du dispositif « Mobee »** : le Gouvernement a mis en service ce système d'auto-partage de véhicules électriques en 2014.
- **Exemplarité de l'Etat** : le parc de véhicules électriques et hybrides de l'Administration ne cesse de croître. Il constitue actuellement 35 % de la flotte.
- **Actions de sensibilisation** : afin de mettre à l'honneur les véhicules électriques et hybrides, les transports en commun et les déplacements alternatifs, la DE organise chaque année, en collaboration avec la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS), l'événement Jeun'Elec, ainsi que la Semaine Européenne de la Mobilité.

AUTRES SERVICES CONCERNÉS

Ces dossiers visant à développer l'éco-mobilité en Principauté sont traités, au sein de la DPUM, par son Pôle « Mobilité ». Pour cela, celui-ci peut s'appuyer sur l'expertise de l'ensemble des autres Pôles de cette Direction, ainsi que sur le savoir-faire et les compétences de plusieurs Services de l'Administration : la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU) et la Direction des Travaux Publics (DTP) pour les problématiques liées à la circulation et aux interfaces chantiers ; la Direction des Communications Electroniques



Le service d'auto-partage en libre-service « Mobee » propose 25 Renault Twizy (véhicules 100 % électriques).

(DCE) pour le développement d'outils permettant de mesurer la mobilité et d'optimiser le fonctionnement du système d'aide à l'exploitation et d'information voyageurs (SAEIV) du réseau de bus ; la DE pour, outre les actions précitées, les scénarios d'évolution des émissions de GES à l'horizon 2030 (démarche s'inscrivant dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et son Protocole de Kyoto).

Au sein de la DE, justement, la personne en charge de ces questions est Sylvie SAVOCA, Chef de Section. Elle y travaille avec la DPUM, la DAU, le SPP, le Bureau Central d'Approvisionnement (BCA), la DENJS et la Direction de la Sécurité Publique (DSP), ainsi que nombre de partenaires : La Poste, la Mairie de Monaco, la Société des Bains de Mer (SBM), l'Automobile Club de Monaco (ACM), le Club des Véhicules Electriques de Monaco, etc. La DE coordonne par ailleurs le Groupe de Travail des véhicules écologiques, cellule de travail mixte public-privé pilotée par S.E. M. Bernard FAUTRIER, chargé de missions auprès du Ministre d'Etat.

DEVELOPPEMENT DURABLE

COMMENT LE CADASTRE SOLAIRE DE LA PRINCIPAUTE A ETE MIS EN PLACE

Carte interactive consultable par tous depuis fin juin sur le site Internet www.cadastresolaire.mc, le cadastre solaire permet d'identifier facilement et efficacement, pour chaque toiture de Monaco, le potentiel d'ensoleillement, la surface exploitable pour l'installation de panneaux photovoltaïques et la production électrique annuelle possible. Un outil novateur au service du développement durable de la Principauté qui a été mis en œuvre sous la supervision de la Mission pour la Transition Énergétique, en collaboration avec 2 Directions du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme.



Pour déterminer le potentiel de production électrique solaire annuelle de la toiture d'un bâtiment en Principauté, il suffit de rentrer son adresse sur www.cadastresolaire.mc.

Le cadastre solaire représente l'une des premières actions concrètes conduites par le Gouvernement Princier à la suite de la publication du Livre Blanc pour la transition énergétique de la Principauté. Le développement du solaire vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à augmenter la production locale d'énergie renouvelable.

« Il offrira aux propriétaires, syndics et particuliers la possibilité de visualiser rapidement les données d'aide à la décision pour le déploiement de panneaux solaires sur la toiture de leur immeuble », a déclaré Marie-Pierre GRAMAGLIA, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, lors d'une présentation à la presse, le 29 juin.

ETAPES D'ELABORATION

Le développement du cadastre solaire a été mené par la Mission pour la Transition Énergétique (MTE), et plus précisément par Virginie HACHE-VINCENOT, Chef de Section : « La 1^{ère} étape a consisté à calculer l'irradiation solaire en Principauté. Puis il a fallu prendre en compte les ombrages lointains avant d'utiliser la modélisation 3D des bâtiments avec détection des toitures ».

Un calcul des potentiels solaires des toitures prenant en compte l'orientation des bâtiments, le relief et les constructions voisines a ensuite été effectué. « Enfin, cette information a été mise à disposition sous la forme d'une carte sur www.cadastresolaire.mc, accompagnée de tous les renseignements nécessaires pour passer à l'action. »

SERVICES IMPLIQUES

Pour élaborer cet outil, la MTE a pu s'appuyer sur l'expertise de la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité (DPUM) : « Le Pôle 'Informations géographiques' nous a fourni explications, base de données et photos, tandis que les Pôles 'Juridique' et 'Urbanisme' se sont chargés des explications concernant les démarches à suivre pour la pose des



Le cadastre solaire de la Principauté a été présenté à la presse le 29 juin, dans la Grande Salle du Ministère d'Etat, par Marie-Pierre GRAMAGLIA, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, accompagnée notamment de Jean-Luc NGUYEN, Directeur de la Mission pour la Transition Énergétique.

panneaux photovoltaïques ». Par ailleurs, la Direction de l'Environnement (DE) a communiqué les démarches à suivre pour obtenir la subvention du Gouvernement Princier.

APPLICATIONS POUR L'ADMINISTRATION

Outre les particuliers, le cadastre solaire est très utile aux Services de l'Etat : « L'information sur le potentiel solaire de chaque toiture intéresse les différents Services qui valident les permis de construire ou réalisent des travaux sur les bâtiments existants. En renseignant sur le potentiel solaire global, ce dispositif permet en outre de travailler, à l'échelle du territoire, au pilotage du mix énergétique de la Principauté. Le cadastre solaire se présente ainsi pour le Gouvernement comme un véritable outil d'aide à la prise de décisions ».

A LA DECOUVERTE DE NOS SERVICES

LES COULISSES DU SERVICE DES PARKINGS PUBLICS

Premier contact pour de nombreux touristes visitant la Principauté, rouage essentiel de la mobilité intra-muros, le Service des Parkings Publics (SPP), fréquenté par tous, est une institution dont l'envers du décor reste méconnu. Plongée dans cet univers souterrain, à la découverte d'un outil vital à l'activité économique et quotidienne du pays.

Les missions du SPP visent à la fois des objectifs de service public, de rentabilité (sous l'appellation commerciale Monaco Parkings) et de stratégie de mobilité urbaine. « Près d'une école ou d'activités économiques, nous devons conserver de la disponibilité pour les clients occasionnels en plus des abonnés. Il y a une réelle contribution à l'activité économique du pays et, dans le même temps, on s'inscrit dans une stratégie, une vision de ce que sera la Principauté à court, moyen et long terme. Nous sommes liés au développement de Monaco en tant qu'acteurs de la mobilité, par le jeu des lois tarifaires, par les tickets bleus à prix réduits, par des propositions attractives dans les parkings d'entrée de ville », explique Eric SCIAMANNA, Chef du Service des Parkings Publics.

L'image transmise par ses équipes au quotidien est primordiale : « Souvent, l'Agent du SPP est le premier visage que voit le touriste visitant Monaco. Il doit renvoyer une image positive de la Principauté ». Afin de permettre aux Agents de remplir au mieux leur mission, « nous mettons un soin particulier dans l'aménagement des locaux d'accueil, des dépendances



Les Agents du SPP, ici au parking des Pêcheurs, sont constamment à l'écoute des usagers pour leur offrir le meilleur service possible.

attendant et des espaces privés ».

UNE MODERNISATION CONSTANTE

De même, les infrastructures « se doivent d'être irréprochables en terme de propreté, bien éclairées et remises en état régulièrement. Nous avons beaucoup investi dans les équipements, la sécurité, la vidéo protection, la qualité de l'air et appliqué une charte d'identité visuelle, incluant la tenue de nos Agents ». Cette quête d'excellence contribue à l'attractivité des

parkings et, parallèlement, à celle de la Principauté. Un travail d'entretien et de modernisation constante mené conjointement par des équipes du SPP et du Service de Maintenance des Bâtiments Publics (SMBP).

Le SPP en chiffres

Créé en 1998, le SPP a en charge la gestion et l'exploitation de 44 ouvrages. Il emploie 256 personnes pour 34 M € de chiffre d'affaires en 2016 (3^e recette de l'Etat monégasque). Le Service a été le 1^{er} de l'Administration à obtenir une double certification : ISO 9001 pour la qualité et ISO 14001 pour l'environnement.

Enfin, concernant l'avenir, « nous prévoyons l'évolution du Service en fonction de la livraison d'ouvrages incluant des parkings publics. Nos effectifs sur le terrain vont donc naturellement augmenter, ainsi que dans différentes sections administratives. Nous allons aussi développer les outils numériques, avec par exemple la possibilité de réserver des places de parking en ligne ».

Silence, ça tourne !

Le SPP va initier un nouveau mode de formation à l'accueil pour ses Agents : du e-learning, à travers notamment de courtes vidéos, réalisées directement dans les parkings de la Principauté. Mettant en scène des Agents du SPP dans diverses situations quotidiennes, ces vidéos présenteront les bonnes pratiques. Un cursus ludique accessible en ligne, directement depuis le lieu de travail.

DEFI SOLIDAIRE L'ADMINISTRATION TOUJOURS PLUS SOLIDAIRE GRACE A VOUS

Pour la 2^e année consécutive, l'Administration s'est associée avec la plateforme de micro-crédit Babyloan pour son Défi Solidaire. Au total, 112 projets ont été choisis par les votants des différents Services et Directions, ce qui va permettre aux micro-entrepreneurs de recevoir une aide financière indispensable à leur activité.

Plus de 600 votants se sont exprimés, du 12 au 30 juin, sur la plateforme dédiée Babyloan lors de ce Défi Solidaire organisé par la Direction de la Coopération Internationale. Sur les 150 projets présentés, les 112 ayant réunis le plus de voix ont ainsi été financés par des prêts d'un montant total de 50.000 €. Cette somme, allouée par le Gouvernement Princier, va permettre d'aider

ces femmes et ces hommes à développer ou monter leur micro-entreprise.

Les 3 projets arrivés en tête des suffrages sont :

1. le centre vétérinaire de Joshua en Ouganda ;
2. le jardin potager de Flora au Pérou ;
3. la riziculture de Visa aux Philippines.

Afin de remercier les votants, une remise de Prix sera organisée en septembre pour mettre en valeur l'engagement solidaire de l'Administration autour de ce défi. Voici le palmarès des Services récompensés :

- 1^{er} prix des Services ayant atteint 100 % de votants : Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers.

- 2^e prix ex aequo : Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, et Département des Relations Extérieures et de la Coopération.
- 3^e prix : Direction du Budget et du Trésor.
- Prix spécial du jury : Direction des Affaires Juridiques.
- Prix du meilleur taux de participation par groupe de votants : Ministère d'Etat.

LE CHALLENGE COM DU DEFIL SOLIDAIRE

Les meilleurs clichés pris au sein de l'Administration, dans le cadre du Challenge Com du Défi Solidaire, illustrant le concept de solidarité par une photo entre collègues :



1



2



3



4

1 Le Corps des Sapeurs-Pompiers, gagnant du Challenge Com !

2 La Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers.

3 La Direction de la Coopération Internationale.

4 La Direction de la Communication.

EVENEMENT LES 10 ANS DES VOLONTAIRES INTERNATIONAUX DE MONACO (VIM)

Lancé en 2007 par la Direction de la Coopération Internationale (DCI), le Programme VIM a permis à de nombreux jeunes de s'expatrier, dans 8 des 12 pays d'intervention de la Coopération monégasque, pour une mission de solidarité internationale. Une expérience de vie, humaine et professionnelle aussi positive pour les bénéficiaires que pour les volontaires.



Gilles TONELLI, l'équipe de la DCI, des partenaires d'accueil et d'anciens VIM lors des 10 ans du Programme.

Afin de célébrer les 10 ans du Programme VIM, la DCI a réuni, le 19 juin, en présence de Gilles TONELLI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération, une grande partie des VIM, ainsi que certains partenaires phares de la coopération monégasque.

Cette journée a permis de dresser un bilan des 10 années écoulées et de réfléchir à la promotion du Programme, à son évolution, ainsi qu'à la création d'un réseau d'anciens. Tous les volontaires se sont accordés sur le rôle déterminant joué, dans leur parcours personnel, par cette expérience à la fois riche en échanges interculturels et tremplin pour leur carrière.

Le Programme VIM, c'est :

- des jeunes de 21 à 35 ans souhaitant vivre une expérience de solidarité internationale d'une durée d'1 à 3 ans ;
- 35 volontaires déployés dans 8 pays depuis 2007 ;
- diverses missions auprès d'ONG internationales, locales ou d'agences des Nations Unies (coordinateur projet, chargé de partenariats, recherche de financements, gestion administrative, assistant social, animateur, infirmière, communication...).

3 questions à Myriam LANDAU, VIM, actuellement en mission à Madagascar en qualité d'infirmière et de chargée de projet auprès de l'Institut Pasteur :

Pourquoi une mission de volontariat ?

J'ai été poussée par l'envie de changer de lieu, de type de travail afin d'évoluer et de mieux m'épanouir professionnellement.

Votre ressenti sur la mission ?

C'est une expérience enrichissante à tous les niveaux : découverte du monde du développement, d'une autre manière de travailler, d'un pays différent et d'une culture nouvelle.

Un mot sur la DCI ?

Partir en mission avec la DCI, c'est comme rentrer dans une nouvelle « famille ». On se sent écouté, conseillé, sécurisé, entouré par des gens qui connaissent le terrain et font le maximum pour que l'expérience soit une réussite et un tremplin pour l'avenir. Je viens de renouveler pour la 2^e année... je pense que cela parle de soi !

3 questions à Elodie KOUKOU, ex-VIM à Madagascar, aujourd'hui Chef de Division dans l'Administration :

Pourquoi une mission de volontariat ?

J'avais effectué de courtes missions en Europe de l'Est, au Liban et en Afrique plus jeune. Lorsque le Programme VIM a été créé, j'ai postulé pour partir en mission auprès de l'association « Graines de Bitume », qui accompagne des enfants en situation de rue à Madagascar.

Qu'a-t-elle apporté dans votre travail ?

Des compétences en management, gestion, formation d'équipe et conduite de projet. A mon retour, j'ai réintégré mon poste d'Educateur Spécialisé dans l'Administration, puis j'ai capitalisé cette expérience par un Master. Ceci m'a permis d'être aujourd'hui Chef de la Division Inclusion Sociale et Handicap de la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales et d'assurer les fonctions de Délégué Chargé des Personnes Handicapées pour la Principauté.

Un mot sur la DCI ?

C'est une équipe sympathique et professionnelle, toujours disponible, réactive et présente, y compris lors de situations délicates comme à Madagascar en 2009 (crise politique, ndr). La DCI a le souci d'adapter son accompagnement à chaque VIM et au contexte de la mission afin de répondre au mieux à nos besoins.

MODE D'EMPLOI

OUVERTURE D'UNE AMBASSADE DE MONACO AU PORTUGAL

Suivant la volonté de S.A.S. le Prince Souverain, la Principauté s'est dotée, en 2016, d'une Ambassade de Monaco au Portugal. S.E. M. Henrique de POLIGNAC MASCARENHAS DE BARROS a ainsi succédé à S.E. M. Henri FISSORE, qui occupait cette fonction depuis Monaco. Nous vous dévoilons les coulisses de l'ouverture de cette nouvelle Ambassade.

La création d'un poste diplomatique est toujours un fait marquant pour la Diplomatie monégasque. Dans le cas du Portugal, l'opération s'est déroulée dans les meilleures conditions en s'appuyant sur l'expertise de la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires (DDC), depuis les premières instructions de S.A.S. le Prince Souverain jusqu'à la recherche des locaux à Lisbonne.

Dans un premier temps, S.A.S. le Prince Souverain a, pour ce poste, porté son choix sur S.E. M. Henrique de POLIGNAC MASCARENHAS DE BARROS, qui occupait depuis janvier 1986 les fonctions de Consul Général honoraire de Monaco dans ce pays.

La phase suivante a consisté à l'élévation de ce dernier en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de Monaco au Portugal. Initiée le 27 avril 2016, la procédure d'accréditation a abouti à la nomination de S.E. M. POLIGNAC MASCARENHAS DE BARROS par Ordonnance Souveraine dès le 18 juillet. L'Ambassadeur a ainsi pu présenter ses Lettres de créance au Président de la République portugaise, le 6 septembre 2016, lors d'une



S.A.S. le Prince Souverain, accompagné de S.E. M. Henrique DE POLIGNAC MASCARENHAS DE BARROS, Ambassadeur de Monaco au Portugal, et de Gilles TONELLI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération, saluant Augusto SANTOS SILVA, Ministre portugais des Affaires Etrangères, lors de l'inauguration, le 7 mars 2017, de l'Ambassade de Monaco au Portugal.

cérémonie organisée par le Service du Protocole.

En parallèle, la DDC a procédé à la mise en œuvre de moyens financiers. Un budget annuel de fonctionnement a été défini à la suite d'une concertation

entre le futur Chef de poste, le Département des Relations Extérieures et de la Coopération (DREC) et la DDC, afin de mettre à disposition les ressources nécessaires à l'ouverture de la Chancellerie. Le budget de

fonctionnement a ensuite été inscrit au Budget de l'Etat.

Des travaux techniques et logistiques ont été conduits conjointement par l'Ambassadeur et la DDC, comme la mise en place d'une connexion Internet sécurisée reliée au réseau du Gouvernement, la création d'adresses courriels, l'ouverture de lignes téléphoniques et l'impression de documents liés à la correspondance de l'Ambassade. Enfin, le recrutement du personnel administratif et comptable, ainsi que l'acquisition du véhicule de fonction de l'Ambassadeur, ont permis de rendre la Chancellerie opérationnelle en seulement 6 mois.

L'ultime étape fut l'inauguration de celle-ci, le 7 mars 2017 par S.A.S. le Prince Souverain, accompagné de Gilles TONELLI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération. Cette cérémonie s'est conclue par un déjeuner officiel offert par le Président de la République portugaise. Ce déplacement fut organisé en étroite collaboration entre le Cabinet Princier, le Service d'Honneur du Palais, S.E. M. l'Ambassadeur de Monaco au Portugal et la DDC.

Les missions prioritaires de l'Ambassade de Monaco au Portugal seront d'entretenir et de renforcer les liens d'amitié historiques unissant les 2 Etats. En effet, le Prince Albert 1^{er} avait déjà fait de l'archipel des Açores une destination privilégiée de ses recherches et travaux scientifiques. En 2004, S.A.S. le Prince Souverain s'était ainsi rendu au centenaire célébrant la dernière visite de son trisaïeul.

TEMOIGNAGE

UN STAGE A LA MISSION PERMANENTE DE MONACO AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE

Dans le cadre de ses études, le monégasque Antoine CORPORANDY vient d'effectuer un stage de 4 mois au sein de la Mission Permanente de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies à Genève. Il nous raconte son enrichissante expérience...



« Rue de Moillebeau, quartier chaleureux pas anormalement calme pour Genève mais suffisamment animé par le va-et-vient des riverains place du Petit Saconnex et au Parc de Tremblay pour le qualifier de vivant. En somme, le lieu idéal pour partir à la découverte de la diplomatie multilatérale et de la machine onusienne.

J'ai rejoint, en tant que stagiaire, la Mission Permanente de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies, à Genève, à la fin du mois de janvier pour une durée de 4 mois. Ce stage, qui s'est intégré dans le cadre de ma 3^e année d'enseignement supérieur, a été une opportunité unique de mettre en pratique les connaissances théoriques en relations internationales et sciences politiques que j'avais pu développer aux cours de mes premières années d'études.

L'accueil qui m'a été réservé à la Mission a été déterminant pour faciliter mon intégration au sein de « la Genève Internationale ». En effet, l'Ambassadeur et l'ensemble de ses collaborateurs ont été très pédagogues et à l'écoute, me permettant d'apprendre rapidement et de m'adapter à leurs demandes. Ils ont eu à cœur de me faire découvrir tous les aspects de leur métier. J'ai ainsi assisté à de multiples réunions, briefings, conférences, ateliers et événements portant sur les enjeux internationaux auxquels nous faisons face aujourd'hui. Au-delà de la découverte des rouages et du fonctionnement des Nations Unies, ce stage m'a permis de saisir la place et le rôle que possède Monaco sur la scène internationale.

J'ai notamment collaboré à la préparation et pu participer à la 34^e session du Conseil des

Droits de l'Homme qui s'est déroulée du 27 février au 24 mars. Au cours de celle-ci, j'ai été amené à suivre les discussions thématiques en « Salle XX », mais aussi les négociations sur le projet de résolutions sur les droits de l'enfant, la situation humanitaire au Myanmar et en Syrie, l'assistance technique en Libye, etc. J'ai également participé aux discussions sur le renforcement du droit international humanitaire, ainsi qu'aux événements qui s'y réfèrent, et suivi les dossiers « santé » dans le cadre de l'Assemblée Mondiale de la Santé, qui s'est tenue du 22 au 31 mai.

Outre les synthèses, comptes-rendus, mémos et autre projets d'intervention, qui m'ont donné le sentiment d'être utile au sein de la Mission, j'ai pleinement profité de la chance qui m'a été offerte de rencontrer et d'écouter

chaque jour des personnes inspirantes et captivantes telles que M. Kwang-jin KIM, ancien banquier du régime nord-coréen, Mlle SHIRIN, une ancienne esclave sexuelle yézidi de l'Etat Islamique, ou M. António GUTERRES, Secrétaire Général des Nations Unies, sans oublier, bien entendu, les membres de la Mission.

Cette immersion dans le monde de la diplomatie multilatérale, dans cette capitale de l'action humanitaire, des droits de l'Homme et de la santé, a été un enrichissement formidable tant du point de vue professionnel qu'académique et personnel. Il convient également de rappeler que ces offres de stages proposées aux étudiants monégasques sont des opportunités exceptionnelles, souvent inaccessibles ou très sélectives pour les étudiants d'autres nationalités. »





L'ŒIL DES PHOTOGRAPHES

Dans chacun de ses numéros, le Journal de l'Administration vous propose de découvrir une sélection des plus beaux clichés de Charly GALLO et Manuel VITALI.

Nos photographes ont cette fois décidé de vous plonger au cœur de deux grands événements qui ont eu lieu cet été en Principauté : le Meeting international d'athlétisme Herculis EBS 2017 (21 juillet) et la première édition de la manifestation F(è)aites de la Danse (1^{er} juillet).

